



Infos Conseil Municipal / Avril 2026

Le conseil municipal s'est réuni le 03/04/2026 et a procédé aux décisions suivantes :

1/ Contribution au SIAER

(Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espace Rural)

Le syndicat est composé de 13 communes dont Frasne-les-Meulières dans le but de mutualiser les coûts d'entretien des fossés de nos routes communales. Chaque commune participe proportionnellement à la masse des travaux à effectuer. Concernant notre village, la contribution annuelle est fixée à 896,88 €. **Le Conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité.**

2/ Budget de la commune pour 2026

Après une présentation complète du budget par Régis Bonvalot, le conseil municipal a approuvé le CFU (Compte Financier Unique), bilan de l'année 2025 et son affectation au budget 2026. Ces deux parties ont été approuvées à l'unanimité.

Ce budget 2026 prévoit 117 630 € de dépenses de fonctionnement et 18 300 € de dépenses d'investissement. Il prévoit 172 063 € de recettes de fonctionnement et 18 300 € de recettes d'investissement. **Ce budget prévisionnel détaillé a été approuvé à l'unanimité.**

3/ Taux des contributions directes locales

Le conseil municipal a maintenu le taux des contributions directes locales concernant la part de la commune, sachant qu'il ne s'agit que d'une partie de l'ensemble de l'imposition dont le reste ne dépend pas de la commune. **Cette décision a été adoptée à l'unanimité.**

4/ Délégations du maire

Ces délégations spécifiques au maire sont nécessaires pour qu'il puisse prendre des décisions au quotidien pour les affaires courantes sans avoir à passer par des délibérations du conseil municipal. Cela permet de réagir plus vite aux nécessités récurrentes du travail communal comme faire intervenir des artisans pour des réparations urgentes ou s'occuper du bon fonctionnement des logements communaux loués, entre autres. Les dossiers très importants, notamment au niveau de l'impact financier, passent obligatoirement par les décisions du conseil municipal.

Ces délégations ont été approuvées à l'unanimité.

5/ Désignations des référents aux organismes extérieurs

Pour son bon fonctionnement, la commune a besoin de l'intervention et de la collaboration d'organismes extérieurs au village. Dans chacun de ses organismes, sont désignés des représentants des communes concernées. En voici la liste et ses représentants pour Frasne-les-Meuilières :

SIAER : Laurent Foucheyrand et Régis Bonvallot

Conseil d'école de Moissey : Julie Lavry et Pascal Marchand

SIDEC (*Informatique et électricité*) : Estelle Trillot et Baptiste Mouquod

Référent Santé (*Espace Santé de Dole*) : Pascal Marchand

Correspondant BSN (*Défense Service national*) : Pascal Marchand

SIVU Crèche Nounourserie : Julie Lavry, suppléant Pascal Marchand

Frelons, Ambroisie : Laurent Hurisse

Concernant les trois organismes suivants, les propositions faites par le conseil municipal devront être validées par le Grand Dole :

SICTOM (*Collecte des déchets ménagers*) : Julie Lavry et Pascal Marchand

Référent Transport (*Grand Dole Transports*) : Marie Londe

SIE Montmirey (*eau*) : Régis Bonvalot, Lydia Patoz

6/ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Nominations au CCAS – 8 membres

4 membres du conseil municipal :

Pascal Marchand, Lydia Patoz, Benoît Favereaux, Estelle Trillot

4 membres hors conseil municipal :

Laurence Bernier, Dominique Chapin, Fabrice Daubigney, Suzy Derain

7/ Créations des commissions municipales

Ces commissions ont pour but de préparer en amont les dossiers traités au conseil municipal, d'être une force de proposition pour enrichir le contenu des projets, de dynamiser le dialogue avec la population, de créer les conditions d'une vie conviviale au niveau de la commune.

Etant décisionnaire au final par sa signature, le maire, de fait, est membre de toutes ces commissions composées d'autres membres du conseil municipal et de membres cooptés parmi la population.

Elles sont composées au maximum de 12 personnes. Les habitants désireux de participer à une ou plusieurs des commissions peuvent se faire connaître via la messagerie de la commune (ccjdfirasne39@orange.fr) en indiquant leur nom, leurs coordonnées et la ou les commissions demandées.

Ces commissions ne siègent pas en permanence. Elles fonctionnent selon la nécessité du calendrier municipal et des dossiers à étudier.

7 commissions ont été approuvées à l'unanimité.

Voici les commissions et leurs représentants conseillers municipaux :

Commission Travaux Voirie Circulation :

Commission chargée des dossiers de rénovation, notamment des logements communaux, et autres dossiers liés au bâti et à la voirie, aux problématiques de circulation sur les voies communales.

Conseillers : Laurent Hurisse, Baptiste Mouquod

Commission Fleurissement :

Commission chargée de l'entretien et du fleurissement des espaces communaux hors voies de circulation.

Conseillère : Lydia Patoz

Commission Bois Environnement :

Commission chargée des espaces forestiers, du lien avec l'ONF, également avec Natura 2000 (le territoire communal possède déjà une parcelle « îlot de vieillissement » côté Massif de la Serre)

Conseillers : Laurent Hurisse, Benoît Favereaux

Commission Bâtiments communaux :

Commission chargée de l'utilisation des locaux communaux publics (Eglise, salle de réunion, caveau)

Conseillère : Marie Londe

Commission Communication – Bulletin municipal :

Commission chargée de la communication via le bulletin municipal, le site Internet et les différents modes d'information à la population.

Conseillères : Julie Lavry, Lydia Patoz

Commission Affaires scolaires :

Commission chargée du suivi des dossiers concernant l'école de Moissey, en particulier le projet d'extension prévu dans les années à venir.

Conseillère : Julie Lavry

Commission Culture - Vie associative :

Commission chargée de dynamiser la vie culturelle et associative, favoriser les partenariats, favoriser le lien avec les associations, faciliter la mise en place de projets culturels et associatifs, aider les projets culturels individuels ou collectifs.

Conseillers : Benoît Favereaux, Marie Londe

6/ Questions diverses

- Lydia Patoz a présenté au conseil municipal un compte-rendu de l'assemblée générale du comité des fêtes qui a eu lieu le jeudi 2 avril.
- Par ailleurs, a été posée la question d'autres modes rapides d'information de la population comme des applications pour téléphone portable telles Panneau Pocket ou Intramuros. Il en sera discuté plus longuement lors de prochains conseils.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 5 mai 2026.

